

Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève
Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève
Band: 40 (2010)

Artikel: Se mouvoir dans le labyrinthe de la correspondance de Jean-Alphonse Turrettini (1671-1737) : autour d'une publication récente
Autor: Pitassi, Maria-Cristina
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1002743>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Se mouvoir dans le labyrinthe de la correspondance de Jean-Alphonse Turretini (1671-1737) : autour d'une publication récente

Maria-Cristina Pitassi

[Maria-Cristina Pitassi, «Se mouvoir dans le labyrinthe de la correspondance de Jean-Alphonse Turretini (1671-1737) : autour d'une publication récente», *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, 40, 2010, pp.85-91.]

Né à Genève en 1671 d'une famille d'origine lucquoise établie dans la République depuis le XVI^e siècle, Jean-Alphonse Turretini fut l'une des figures les plus illustres du XVIII^e siècle réformé. Esprit irénique, théologien convaincu des bienfaits de la tolérance, plus intéressé à établir, dans une visée apologétique, les bases d'une théologie naturelle solide qu'à développer des systèmes dogmatiques trop étriqués, savant et érudit aux intérêts multiples, il sut exploiter les atouts qu'il possédait (une intelligence brillante, une famille illustre, une fortune solide) pour asseoir une réputation et une autorité qu'il s'était acquises très rapidement dès sa jeunesse. Progressiste convaincu sur le plan théologique, Turretini fut en revanche un défenseur acharné des droits de l'aristocratie qu'il estima injustement contestés lors des troubles politiques qui secouèrent Genève au cours des années 1730. Même si sa carrière fut essentiellement genevoise, de ses études de philosophie et de théologie à l'Académie à l'enseignement de l'histoire de l'Eglise et de la théologie qu'il dispensa pendant quarante ans dans la même institution, Turretini sut nouer un nombre considérable de relations en dehors des frontières de la République. Entré très tôt en contact avec l'élite intellectuelle et ecclésiastique

européenne grâce au voyage d'études qu'il accomplit de 1691 à 1693 en Hollande, en Angleterre et en France, il cultiva soigneusement, à son retour à Genève, les liens qu'il avait tissés à l'étranger, élargissant progressivement le cercle de ses interlocuteurs. Peu mobile, surtout à cause d'une santé particulièrement fragile, Turretini construisit et alimenta ses réseaux en grande partie grâce au moyen épistolaire. Correspondant assidu de personnages tels que Jean-Frédéric Ostervald, Samuel Werenfels, Gilbert Burnet, William Wake, Jean Le Clerc ou Jean Barbeyrac, il entretenait des relations plus épisodiques mais parfois tout aussi significatives avec Richard Simon, Bernard Le Bouyer de Fontenelle, Gottfried Wilhelm Leibniz, Domenico Passionei, Louis Dufour de Longuerue, Pierre Bayle, Jacques Basnage et bien d'autres. De cette intense activité épistolaire, il reste aujourd'hui quelque 5000 lettres, en très large partie inédites, qui constituent une source précieuse pour retracer la vie intellectuelle, religieuse et culturelle du premier quart du XVIII^e siècle.

La première lettre conservée remonte à 1681, quand Jean-Alphonse n'avait que dix ans, et la dernière, qu'il ne lut probablement jamais, date du 29 avril 1737, à savoir de deux jours à peine avant sa mort. Bien que déséquilibré - la correspondance active, à savoir les lettres envoyées par Turretini, ne représentant que le 17,5% de l'ensemble - ce vaste *corpus* est une mine pour cerner tant le personnage

et son œuvre réformatrice que le contexte matériel, intellectuel et religieux dans lequel il a évolué. La vie quotidienne, les débats théologiques et philosophiques, les nouveautés de librairie, les stratégies politiques, les espoirs iréniques, le système d'entraide en faveur des réformés persécutés nourrissent les échanges qu'il a entretenus avec quelque 656 correspondants identifiés.

En 2009 j'ai publié, avec la collaboration précieuse de Laurence Vial-Bergon, Pierre-Olivier Lécho et Eric-Olivier Lochard, un inventaire critique en six volumes de cette correspondance¹. La publication, qui a couronné un travail qui s'est étalé sur une quinzaine d'années et qui a été généreusement soutenu par le Fonds national suisse, a été conçue comme un instrument non seulement pour ordonner chronologiquement et décrire du point de vue bibliographique les lettres, mais aussi pour permettre aux chercheurs d'en connaître tant soit peu le contenu et de trouver aisément les sujets qui les intéressent.

Le premier volume s'ouvre par un certain nombre de pièces liminaires :

- › une introduction substantielle, qui présente la correspondance tant du point de vue intellectuel (rayonnement, réseaux, importance etc.) que matériel (fonds manuscrits publics et privés, éditions etc.);
- › une généalogie de la famille Turretini des origines jusqu'à la génération qui a suivi celle de Jean-Alphonse, qui permet d'identifier rapidement les rapports de parenté qui sont illustrés dans les lettres;
- › la liste des sources manuscrites divisées par pays (Allemagne, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Hollande, Italie et Suisse);
- › un tableau chronologique mettant en parallèle les étapes de la vie de Jean-Alphonse et les événements de son époque dont on trouve des échos dans la correspondance.

Après ces pièces liminaires, qui couvrent une cinquantaine de pages, commence l'inventaire chronologique proprement dit : le I^{er} volume couvre les années 1681-1698, le II^e les années 1699-1713, le III^e les an-

nées 1714-1726 et le IV^e les années 1727-1737. La fiche de chaque lettre, précédée par un numéro d'inventaire (en gras pour les lettres envoyées par Turretini, en caractères normaux pour les autres), comprend deux, voire, dans certains cas, trois parties :

- 1) la première consiste dans une description bibliographique classique (nature du manuscrit, nom de l'expéditeur et du destinataire, lieu d'expédition, date, lieu de conservation et cote du manuscrit, référence de l'édition dans le cas des lettres déjà publiées, *incipit*). La date qui est indiquée après le lieu d'expédition est celle que nous avons établie et elle est toujours donnée suivant le calendrier grégorien ; entre crochets figure en revanche la date telle qu'elle est couchée dans la lettre ;
- 2) la deuxième comporte un résumé assez détaillé qui donne également entre crochets la référence à des personnages, à des événements ou à des dates mentionnés de manière allusive dans le corps de la lettre. Certains résumés comportent ici et là des points d'interrogations qui indiquent qu'on n'est pas sûr de l'information qu'on livre à cause de problèmes de compréhension de nature paléographique ou historique ;
- 3) la troisième enfin, qui n'est présente que dans certaines fiches, comporte un commentaire dans lequel sont discutés principalement des problèmes d'identification (lorsque l'expéditeur ou le destinataire ne sont pas explicitement mentionnés dans la lettre) et de datation (quand la lettre n'est pas datée ou elle l'est d'une manière manifestement erronée) ; les commentaires permettent aussi de faire état de toute autre question soulevée par la lettre.

Le IV^e volume - le dernier de l'inventaire chronologique - comprend également, à la fin, les fiches des lettres qui sont restées, malgré nos efforts, sans date, ainsi que la liste (sans le résumé) des lettres qu'on considère traditionnellement comme faisant partie

¹ *Inventaire critique de la correspondance de Jean-Alphonse Turretini*, Paris, Champion, 2009, 6 vol.

de la correspondance de Turrettini mais qui, d'après nous, l'ont été indûment et ne doivent pas être intégrées dans le *corpus*.

Le Ve volume, de dimensions plus modestes que les autres, présente un inventaire alphabétique par correspondants. A chacun des 656 correspondants identifiés est attribuée une notice dans laquelle figure :

- 1) une brève biographie, dans laquelle sont mis en évidence en particulier les liens avec Turrettini ou avec d'autres personnages faisant également partie de ses réseaux épistolaires (s'il s'agit d'autres correspondants, les noms sont suivis d'une étoile). Certaines biographies de correspondants méconnus ou n'ayant pas laissé de traces dans la mémoire historique ont été rédigées en puisant largement les informations dans le *corpus*. La longueur des notices est inversement proportionnelle à la célébrité du personnage; dans le cas de correspondants très connus, la notice est axée, davantage que sur les données biographiques, sur les relations entretenues avec Turrettini et avec d'autres membres du réseau;
- 2) une bibliographie succincte quand elle existe;
- 3) la liste des lettres envoyées à Turrettini et/ou reçues de lui. L'indication du numéro d'inventaire suivi de la date permet de retrouver facilement ces lettres dans l'un des quatre volumes de l'inventaire chronologique.

L'inventaire par correspondants offre une bonne complémentarité avec l'inventaire chronologique et peut être utilisé de deux manières différentes: pour savoir rapidement si tel ou tel personnage a entretenu des relations épistolaires avec Turrettini et pour situer les correspondants dans leur contexte historique.

Le dernier volume est consacré aux index. Triparti, il répertorie successivement les noms des personnes (avec leurs dates de naissance et de mort), les ouvrages (identifiés, dans la mesure du possible, dans les éditions citées par les correspondants) et les matières cités dans la correspondance; chaque entrée est suivie de la liste des numéros d'inventaire des lettres qui s'y réfèrent. A travers ces trois index,

le chercheur a la possibilité d'accéder rapidement à l'information qui l'intéresse: il saura rapidement si tel ou tel personnage ou tel ou tel livre ou tel ou tel sujet sont mentionnés dans le *corpus* et aura les moyens de retrouver aisément les lettres qui les citent.

Pour illustrer plus concrètement cette présentation, nous publions une fiche tirée du IIe volume de l'inventaire chronologique, nous y joignons le manuscrit relatif ainsi que la notice biographique du correspondant telle qu'elle figure dans l'inventaire alphabétique du Ve volume. Il s'agit d'une lettre de Turrettini qui ne nous est parvenue que sous la forme d'un brouillon sans destinataire ni date.

Annexe

Lettre de Jean-Alphonse Turrettini
à Heinrich Hess (?)

[Genève], ap.28.04.1706
et av.22.05.1706 [s.d.]
m.a. Inédite (F)
BGE, Ms fr 481 (fol.325-326r)

294

Année 1706

1693 Jean-Alphonse Turrettini à Heinrich Hess (?)

[Genève], ap.28.04.1706 et av.22.05.1706 [s.d.]

m.a. Inédite (F) BPU, Ms fr 481 (f.325-326 r°)

Quoi que je

JA écrit à son correspondant à cause de toutes les marques de bonté que celui-ci lui a données, bien qu'il ne lui ait pas envoyé de lettre depuis longtemps. Il y a en effet une affaire qui secoue l'Église de Genève dont il aimerait l'informer. Un jeune ministre français [Vial de Beaumont], apparenté à une famille considérable de Genève, a été nommé par le Magistrat pour faire partie de la Compagnie des pasteurs. Quand on lui a présenté la *Formule* [*Consensus helveticus*] pour qu'il la signe, il a répondu qu'il n'avait pas examiné assez ces matières pour se prononcer mais qu'il était prêt à signer qu'il n'enseignerait rien de contraire là-dessus et qu'il ne troublerait pas la paix de l'Église. La Compagnie décida d'accepter ces conditions mais quelques pasteurs ne furent pas d'accord et s'échauffèrent beaucoup ; ils menacent maintenant d'alerter les alliés suisses. Ces menaces ne font pas peur car on est convaincu que les louables Cantons sont trop équitables pour ne pas approuver la conduite de la Compagnie. En effet on ne prétend nullement abroger le règlement qui garde toute sa force ; on estime seulement suffisant de ne rien enseigner de contraire sur ces matières qui ne sont nullement nécessaires au salut, comme en conviennent même les plus échauffés. Il écrit ces choses pour que le correspondant, au cas où on écrirait contre eux, puisse informer sur l'état des choses et empêcher qu'on les condamne sans les avoir entendus. Il le prie de transmettre ces informations aux bourgmestres [Heinrich I] Escher et [Andreas] Meyer pour qu'il n'aient pas de mauvaises impressions sur leur conduite.

Adresse : [Zurich]

COMMENTAIRE : On possède une autre minute, incomplète, de la même lettre (Ms fr 481, f.209). L'allusion aux bourgmestres Escher et Meyer permet de dire que JA s'adresse à un correspondant zurichois. Or nous savons, par la lettre de Hans Jakob II Escher du 22.05.1706, que JA avait écrit auparavant à son beau-père, H. Hess, ignorant apparemment que celui-ci était décédé l'année précédente ; il ajoute qu'il s'est acquitté de la commission auprès des deux bourgmestres dont JA avait chargé Hess, ce qui correspond au contenu de notre lettre. D'autre part Ostervald, dans sa lettre du 28.04.1706, en incitant JA à écrire, à propos du *Consensus*, non seulement à Lausanne et à Berne mais aussi à Zurich, lui conseille de s'adresser à Hottinger, ce que le Genevois fait à la date du 30.04.1706. Il est donc vraisemblable que la lettre à Hess remonte approximativement à la même période.

Monsieur,

Quoi que j'en n'aye point eu l'honneur d'écrire à
V. S. Depuis très longtems, j'en ne laisse pas de conserver
un très-profond respect pour votre personne, & une très-
grande reconnaissance de toutes les bontés que vous avez
eues pour moi. C'est le souvenir de ces bontés
Monsieur, qui me fait prendre la liberté de vous
écrire sur une affaire qui regarde notre Eglise, &
dont il nous est important que vous soyez informé.
Je dirai donc à V. S. qu'un jeune Ministre Frument,

allié à une Famille considérable de cet Etat, ayant été
 nommé par notre Magistrat, pour avoir entrée de notre
 Comp^{te}, & l'Écrit qui a pour titre la Formule du
 Consentement, lui ayant été présentée pour le signer,
 il déclara qu'il n'avoit pas assez examiné toutes ces matières
 pour pouvoir décider absolument la D^{esse}, mais qu'il
 étoit prêt à signer quel ^{quand il,} n'enseignent rien de contraire,
 & qu'il ne troubleroit point la paix de l'Église à cet égard.
 Notre Comp^{te} ayant délibéré très-mûrement la D^{esse},
 jugea que cette manière de signer étoit suffisante,
 & admit ce Ministre dans son Corps. Mais quelques
 personnes, qui n'ont pas été de cet avis, se sont extrêmement
 échauffés, & ont menacé de l'indignation de ^{nos} ~~nos~~ ^{nos}
~~alliés de la D^{esse}~~. Ces menaces ne nous ^{font point de peur} ~~ébranlent point~~.
 Nous sommes persuadés que les Louables Contens sont
 trop équitables, pour condamner une conduite comme
 la nôtre. Car enfin, nous ne prétendons point
 rompre le Règlement qui a été fait sur ces matières.
 Nous le laissons subsister dans toute sa force.
 Nous croyons seulement, que comme les matières

Pour-il l'oye ne fait pas necessary pour le salut
 ce qui est aussi par le monde, même par les plus éclairés d'entre vous,
 il suffit que l'on n'enseigne rien qui y soit
 contraire, & que si nous avons bien pu nous
 contenter de cette manière de signer. C'est
 la pensée de notre Compagnie; Et je prends la liberté
 de vous l'écrire, afin qu'en cas que l'on écrive quelque
 chose contre nous, V. S. ait la bonté de dire la chose,
 & d'empêcher qu'on ne nous condamne sans nous
 entendre. J'ose même vous supplier de vouloir
 bien informer de cette affaire Monsieur le Bourgo-
 mestre Escher, & Monsieur le Bourgo-
 mestre Meyer, qui ne font l'honneur de me chercher
 qu'à empêcher qu'on ne se laisse
 de mauvaises impressions sur notre conduite, & qui
 s'attachent à la voir par les Politiques, ni par les Ecclésiastiques,
 au préjudice de notre Eglise, qui est
 attachée à la vérité par de siens. Je demande très-
 humblement que regardant ces questions de Théologie
 qui regardent tout le monde, on ne s'abandonne pas
 à V. S. qui ne fait pas
 nécessaire au salut
 de la liberté que je prends de l'imprimer. Je lui
 demande la grace de m'honorer le plus
 qu'elle le pourra, & en tout de respect, de
 son écriture avec le respect d'être la première
 possible de Prof. en Théol.

M. Debarine. 326
 1. Quel d'elles un bon, je
 rigueur la vérité sur
 un respect incommensurable
 à son cœur. avec bonté